

Transports

Gouvernement du Québec

Décret 662-2006, 28 juin 2006

Loi sur la voirie
(L.R.Q., c. V-9)

CONCERNANT les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le gouvernement détermine, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 3 de cette loi, modifié par l'article 241 du chapitre 6 des lois de 2005, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route sous la gestion du ministre devient, à compter de la date indiquée au décret, gérée par une municipalité selon le chapitre I et la section I du chapitre IX du titre II de la Loi sur les compétences municipales (2005, c. 6);

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route alors sous la gestion d'une municipalité devient, à compter de la date indiquée au décret, sous la gestion du ministre;

ATTENDU QUE les décrets numéros 292-93 du 3 mars 1993, 492-93 du 31 mars 1993, 1127-93 du 11 août 1993, 1607-93 du 17 novembre 1993, 1292-94 du 17 août 1994, 73-95 du 18 janvier 1995, 485-95 du 5 avril 1995, 325-96 du 13 mars 1996, 686-96 du 5 juin 1996, 1410-96 du 13 novembre 1996, 723-97 du 28 mai 1997, 1538-97 du 26 novembre 1997, 724-98 du 27 mai 1998, 1565-98 du 16 décembre 1998, 938-99 et 939-99 du 18 août 1999, 154-2000 du 16 février 2000, 871-2000 du 28 juin 2000, 945-2000 du 26 juillet 2000, 114-2001 du 14 février 2001, 978-2001 du 23 août 2001, 529-2002 du 1^{er} mai 2002, 950-2002 du 21 août 2002, 1520-2002 du 18 décembre 2002, 533-2003 du 11 avril 2003, 788-2003 du 16 juillet 2003, 1168-2003 du 5 novembre 2003, 39-2004 du 14 janvier 2004, 216-2004 du 17 mars 2004, 395-2004 du 21 avril 2004, 743-2004 du 4 août 2004, 977-2004 du 20 octobre 2004, 815-2005 du 31 août 2005 et 36-2006 du 25 janvier 2006 ont déterminé, par municipalité, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QUE, en vertu du présent décret, il y a lieu de modifier les annexes de ces décrets afin d'ajouter des routes à celles dont le ministre a la gestion, de corriger la description de certaines routes, de faire état des routes ayant été l'objet d'un réaménagement géométrique ainsi que de celles ayant été l'objet d'un changement de largeur d'emprise;

ATTENDU QUE, en vertu du présent décret, il y a lieu de modifier les annexes de ces décrets afin de déterminer que certaines routes sous la gestion du ministre deviennent sous la gestion des municipalités où sont situées ces routes et que certaines autres routes sous la gestion des municipalités deviennent sous la gestion du ministre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale:

QUE les annexes des décrets numéros 292-93 du 3 mars 1993, 492-93 du 31 mars 1993, 1127-93 du 11 août 1993, 1607-93 du 17 novembre 1993, 1292-94 du 17 août 1994, 73-95 du 18 janvier 1995, 485-95 du 5 avril 1995, 325-96 du 13 mars 1996, 686-96 du 5 juin 1996, 1410-96 du 13 novembre 1996, 723-97 du 28 mai 1997, 1538-97 du 26 novembre 1997, 724-98 du 27 mai 1998, 1565-98 du 16 décembre 1998, 938-99 et 939-99 du 18 août 1999, 154-2000 du 16 février 2000, 871-2000 du 28 juin 2000, 945-2000 du 26 juillet 2000, 114-2001 du 14 février 2001, 978-2001 du 23 août 2001, 529-2002 du 1^{er} mai 2002, 950-2002 du 21 août 2002, 1520-2002 du 18 décembre 2002, 533-2003 du 11 avril 2003, 788-2003 du 16 juillet 2003, 1168-2003 du 5 novembre 2003, 39-2004 du 14 janvier 2004, 216-2004 du 17 mars 2004, 395-2004 du 21 avril 2004, 743-2004 du 4 août 2004, 977-2004 du 20 octobre 2004, 815-2005 du 31 août 2005 et 36-2006 du 25 janvier 2006 concernant les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports soient modifiées, en regard des municipalités indiquées, par les corrections à la description, les ajouts, les retraites, les réaménagements géométriques et les changements de largeur d'emprise des routes énumérées en annexe au présent décret;

QUE le présent décret prenne effet à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
ANDRÉ DICAIRE

ANNEXE

ROUTES DONT LA GESTION INCOMBE AU MINISTRE DES TRANSPORTS

NOTE DE PRÉSENTATION

A. CORRECTION À LA DESCRIPTION, AJOUT OU RETRAIT

Les routes identifiées dans les sections « Correction à la description », « Ajout » ou « Retrait » de l'annexe du présent décret ont été décrites pour chaque municipalité où elles sont situées à l'aide des cinq éléments suivants :

- 1° Classe de la route
- 2° Identification de section
- 3° Nom de la route
- 4° Localisation du début
- 5° Longueur en km

1° Classe de la route

La nomenclature des classes de routes provient de la classification fonctionnelle établie par le ministère des Transports.

2° Identification de section

Les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de sept groupes différents :

Route :	Groupe 1 :	numéro de la route
	Groupe 2 :	numéro du tronçon de la route
	Groupe 3 :	numéro de la section de la route
Sous-route :	Groupe 4 :	le seul chiffre autre que le zéro pouvant apparaître dans ce groupe est le 3 et il est utilisé lorsqu'on identifie une ou plusieurs bretelles
	Groupe 5 :	ce groupe de chiffres indique un numéro séquentiel de carrefour à l'intérieur d'un tronçon routier
	Groupe 6 :	lettre identifiant la bretelle, le cas échéant
	Groupe 7 :	lettre identifiant le type de chaussée (C : contiguë S : séparée)

3° Nom de la route

Pour les routes dont le numéro est inférieur à 1 000, c'est ce numéro qui est inscrit dans cet élément et non l'odonyme. Pour les routes dont le numéro est de 10 000 et plus, c'est l'odonyme qui est utilisé au lieu du numéro de la route.

Lorsqu'il existe le long d'une section de route une ou plusieurs bretelles, on inscrit également dans cet élément le nombre total de bretelles rattachées à cette section ; on retrouve alors sous la rubrique « Longueur en km » la longueur cumulée de toutes ces bretelles.

4° Localisation du début

Cet élément contient la description d'un repère physique pour localiser le début d'une section de route ou identifie une limite municipale dans les cas où une section de route se trouve dans plus d'une municipalité.

5° Longueur en km

La longueur en kilomètre est inscrite pour chaque route ou partie de route. Cette longueur, établie par le ministre des Transports, correspond à la distance parcourue par un véhicule entre deux points, et ce, sans que soit prise en considération la configuration de la route (nombre de voies, surlargeurs, etc.). Ainsi, la longueur est la même que ce soit une autoroute ou une route collectrice.

B. CHANGEMENT DE LARGEUR D'EMPRISE

Les routes identifiées dans la section « Changement de largeur d'emprise » de l'annexe du présent décret ont été décrites, pour chaque municipalité où elles sont situées, à l'aide des six éléments suivants :

1° Identification de section

Dorénavant, les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de trois groupes différents :

Route :	Groupe 1 :	numéro de la route
	Groupe 2 :	numéro du tronçon de la route
	Groupe 3 :	numéro de la section de la route

2° Nom de la route

3° Nom de l'arpenteur-géomètre

4° Numéro des minutes

5° Numéro du plan

6° Longueur en km

C. RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

Les routes identifiées dans la section « Réaménagement géométrique » de l'annexe du présent décret ont été décrites à l'aide des cinq éléments de la section A ci-dessus ainsi que du numéro de plan, du nom de l'arpenteur-géomètre et du numéro de ses minutes.

NOTE : En raison de contraintes techniques, la désignation des lieux apparaissant à l'annexe n'est pas nécessairement conforme aux normes de la Commission de toponymie.

CORRECTIONS À LA DESCRIPTION :

BOISCHATEL, M (2104500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-07-005-000-S	Route 138 7 bretelles	Ancienne Limite Beauport	3,23 1,68

selon le plan 622-97-C0-027 préparé par M. Denis Vaillancourt, a.g., sous le numéro 7851 de ses minutes
La correction à cette description consiste à ajouter les minutes 7866, 7914 et 7930 au plan préparé par Denis Vaillancourt, a.g..

DONNACONA, V (3402500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-06-090-0-00-2	Route 138	Limite Cap-Santé, m	6,09
est remplacée par				
Nationale	00138-06-091-000-C	Route 138	Limite Cap-Santé, m	0,93
Nationale	00138-06-093-000-S	Route 138	Fin de la voie contiguë	0,36
Nationale	00138-06-095-000-C	Route 138	Fin des voies séparées	4,63

L'ANGE-GARDIEN, P (2104000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-07-022-000-S	Route 138 6 bretelles	Limite Boischatel, m	5,07 1,07

selon les plans 622-97-C0-027, 622-98-C0-002 et 622-99-C0-43 préparés par Denis Vaillancourt, a.g., sous les numéros 7851, 7930 et 8037 de ses minutes, selon les plans 622-98-C0-002 et 622-99-C0-043 préparés par Jean-François Delisle, a.g., sous les numéros 22 et 1 de ses minutes et selon le plan 622-98-C0-002 préparé par Christian Lagacé, a.g., sous les numéros 622 et 659 de ses minutes

La correction à cette description consiste à ajouter la minute 7948 au plan 622-98-C0-002 préparé par Denis Vaillancourt, a.g..

LA POCATIÈRE, V (1408500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00230-01-011-0-00-8	Route 230	Intersection route 132	5,33
Collectrice	91760-01-000-0-00-7	Route du Quai	Intersection route 132	0,77
Collectrice	91760-02-000-0-00-5	Route du Quai	Pont sur autoroute 20	0,18
Collectrice	91766-01-000-0-00-4	Rue Guimond	Intersection route 132	0,43

est remplacée par

Régionale	00230-01-015-000-C	Route 230	Intersection route 132	5,32
Collectrice	91762-03-030-000-C	Rue Poiré, rue Guimond et route du Quai 1 bretelle	Intersection route 230	1,73
Locale	91764-01-010-000-C	Avenue Painchaud	Intersection rue Guimond	0,54

LES ÉBOULEMENTS, M (1604800)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	43860-01-010-000-C	Route du Port	Intersection route 362	1,73
Régionale	43860-01-020-000-S	Route du Port	18 m, au sud du rang des Éboulements-Centre	0,53
Régionale	43860-01-030-000-C	Route du Port	Fin des voies séparées	0,36

selon les plans 622-98-C0-006 et AA20-3971-9714-1 préparés par Yvon Létourneau, a.g.,
sous les numéros 3381, 3426, 3518, 3590 et 3685 de ses minutes

La correction à cette description consiste à ajouter le plan AA20-3971-9714 préparé
par Pierre Bernier, a.g., sous le numéro 1500 de ses minutes.

SAINT-PAUL-DE-MONTMIGNY, M (1803000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00282-01-091-000-C	Route 283	Intersection rang de Rolette	6,81

est remplacée par

Régionale	00283-01-091-000-C	Route 283	Intersection rang de Rolette	6,81
-----------	--------------------	-----------	------------------------------	------

STONEHAM ET TEWKESBURY, CU (2203500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00073-03-211-000-S	Autoroute 73 6 bretelles	Limite Québec, v	4,79 2,83

selon le plan 622-87-C0-311 préparé par Denis Vaillancourt, a.g., sous le numéro 4714 de ses minutes, par Jean-Marc Drapeau, a.g.,
sous le numéro 8153 de ses minutes, par Pierre Bernier, a.g., sous le numéro 1425 de ses minutes et
par Christian Lagacé, a.g., sous les numéros 679 et 698 de ses minutes

Les corrections à cette description consistent à ajouter la minute 8061 pour le plan préparé par Jean-Marc Drapeau, a.g.,
et le nom de Mario Morin, a.g., pour le plan préparé sous le numéro 727 de ses minutes.

AJOUTS:

SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, P (5106500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	36810-01-010-000-C	Chemin Sacacomie	Intersection rue Notre-Dame	6,94

RETRAITS:

LA POCATIÈRE, V (1408500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	91764-01-010-000-C	Avenue Painchaud	Intersection rue Guimond	0,54

RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES:

ALMA, V (9304200)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00169-01-190-0-00-1	Route 169	195 mètres au nord du boul. Saint-Luc	5,05

est remplacée par

Nationale	00169-01-191-000-C	Route 169	195 mètres au nord du boulevard Saint-Luc	4,16
Nationale	00169-01-195-000-S	Route 169	Fin de la voie contiguë	0,91

selon le plan AA20-3672-0003 préparé par Louis-Alain Tremblay, a.g., sous le numéro 2446 de ses minutes

DÉGELIS, V (1300500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00185-01-010-0-00-5	Route 185	Frontière Nouveau-Brunswick	14,66

est remplacée par

Nationale	00185-01-015-000-C	Route 185	Frontière Nouveau-Brunswick	14,64
-----------	--------------------	-----------	-----------------------------	-------

selon le plan 622-99-A0-021 préparé par Bernard Labrie, a.g., sous les numéros 2056, 2074 et 2252 de ses minutes et par Lucie Charrette, a.g., sous les numéros 21 et 22 de ses minutes

LA DORÉ, P (9105000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00167-01-030-0-00-9	Route 167	Limite Saint-Félicien, v	9,24

est remplacée par

Nationale	00167-01-031-000-C	Route 167	Limite Saint-Félicien, v	9,11
-----------	--------------------	-----------	--------------------------	------

selon le plan AA-20-3771-9028 préparé par Jeannot Thériault, a.g., sous le numéro 2835 de ses minutes et par Bernard Quirion, a.g., sous les numéros 1237, 1242, 1247 et 1267 de ses minutes

LAC-DES-AIGLES, M (1306000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00296-01-060-000-C	Route 296	Intersection Est route 232	5,43
est remplacée par				
Collectrice	00296-01-065-000-C	Route 296	Intersection est route 232	5,42
selon les plans 622-99-A0-030 et TR20-3372-9701 préparés par G. Magella Proulx, a.g., sous les numéros 1289, 1374, 1898, 1954, 2162 et 2161 de ses minutes				

MARIA, M (060050)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-19-031-000-C	Route 132	Limite Gesgapegiag, ri	10,57
est remplacée par				
Nationale	00132-19-031-000-C	Route 132	Limite Gesgapegiag, ri	10,55
selon le plan AA80-3174-0311 préparé par Gilles Gagné, a.g., sous le numéro 513 de ses minutes				

SAINT-ALBERT, M (3908500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	78341-08-000-0-00-8	Route de Warwick	Limite de Warwick, CT	3,80
est remplacée par				
Régionale	78341-08-000-000-C	Route de Warwick	Limite de Warwick, v	3,82
selon le plan 622-98-E0-125-1 préparé par Julie Beauregard, a.g., sous le numéro 045 de ses minutes				

SAINT-JOVITE, V (7808000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00117-03-111-0-00-2	Route 117	Limite Saint-Jovite P	2,83
		1 bretelle		0,30
Nationale	00117-03-131-0-00-8	Route 117	Intersection route 327	0,80
Nationale	00117-03-141-0-00-6	Route 117	Intersection route 323	2,25
Régionale	32850-01-000-0-00-8	Mtée Ryan	Intersection route 117	2,48

et

SAINT-JOVITE, P (7805000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00117-03-155-000-S	Route 117	Limite Saint-Jovite, v	3,17

est remplacée par
MONT-TREMBLANT, V (7810200)

Nationale	00117-03-115-000-S	Route 117 11 bretelles	Ancienne limite St-Jovite, p	5,89 3,92
Nationale	00117-03-156-000-S	Route 117 2 bretelles	Ancienne limite St-Jovite, v	3,16 0,83
Régionale	32850-01-000-000-C	Montée Ryan 2 bretelles	Intersection route 117	2,48 0,22

selon le plan AA20-6573-8674-B préparé par Gilles Duchesne, a.g., sous les numéros 1130 et 1141 de ses minutes

SAINT-NICÉPHORE, M (4903500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroute	00055-03-060-0-00-5	Autoroute 55	Limite L'Avenir, M	7,46

est remplacée par
DRUMMONDVILLE, V (4905800)

Autoroute	00055-03-061-000-S	Autoroute 55 8 bretelles	Limite L'Avenir, m	7,44 5,59
-----------	--------------------	-----------------------------	--------------------	--------------

selon le plan 291-A-3D préparé par Gaétan Lebrun, a.g., le plan 291-B-3D préparé par Camil Robitaille, a.g., ainsi que les plans AA20-6475-9714-1 et AA20-6475-9714 préparés par Martin Paradis, a.g., sous les numéros 5779 et 5782 de ses minutes

SAINT-THARSICIUS, P (0707000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00195-01-080-0-00-9	Route 195	Limite Amqui, V	4,92
Nationale	00195-01-090-0-00-7	Route 195	Intersection 3 ^e Rang	4,34

est remplacée par

Nationale	00195-01-085-000-C	Route 195	Limite Amqui, v	9,21
-----------	--------------------	-----------	-----------------	------

selon le plan EE20-3371-8701 préparé par Gilles Gagné, a.g., sous le numéro 521 de ses minutes

SAINTE-ROSE-DU-NORD, P (9423000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00172-01-100-0-00-4	Route 172	Intersection rue du Quai	10,59

est remplacée par

Nationale	00172-01-101-000-C	Route 172	Intersection rue du Quai	10,55
-----------	--------------------	-----------	--------------------------	-------

selon le plan AA20-3671-0116 préparé par Bernard Quirion, a.g., sous les numéros 1271, 1274 et 1277 de ses minutes

RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES ET CORRECTIONS À LA DESCRIPTION

TNS MONTMORENCY NO 1, NO (2190403)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00175-03-080-0-00-7	Route 175	Int. chemin Parc des Grands Jardins	12,02

et

TNS CHARLEVOIX-OUEST, NO (1690200)

Nationale	00175-03-090-0-00-5	Route 175	Limite TNS Montmorency No 1, No	10,33
-----------	---------------------	-----------	---------------------------------	-------

est remplacée par

LAC-JACQUES-CARTIER, NO (2190400)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00175-03-082-000-C	Route 175	Intersection chemin du Parc des Grand Jardins	14,62

et

LAC-PIKAUBA, NO (1690200)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00175-03-091-000-C	Route 175	Limite TNS Lac-Jacques-Cartier	7,70

Le réaménagement géométrique a été effectué sur la route 00175-03-082 sur le territoire non organisé de Lac-Jacques-Cartier.

CHANGEMENTS DE LARGEUR D'EMPRISE :

DONNACONA, V (3402500)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-06-091-000-C	Route 138	Limite Cap-Santé, m	0,93
Nationale	00138-06-093-000-S	Route 138	Fin de la voie contiguë	0,36

selon le plan TR80-3973-0452 préparé par Christian Lagacé, a.g., sous les numéros 722 et 736 de ses minutes

CHANGEMENTS DE LARGEUR D'EMPRISE ET CORRECTIONS À LA DESCRIPTION :

SAINT-ÉTIENNE-DE-LAUZON, M (2501000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00116-03-370-0-00-0	Route 116	Intersection route 171 Nord	0,70
Collectrice	00171-01-070-0-00-2	Route 171	Intersection route 116	3,03

est remplacé par
LÉVIS, V (2521300)

Régionale	00116-03-370-000-C	Route 116	Intersection route 171	0,70
Collectrice	00171-01-070-000-C	Route 171	Intersection route 116	3,03

selon le plan TR-6610-154-06-7027 préparé par Daniel Ayotte, a.g., sous le numéro 3754 de ses minutes

SAINT-GEORGES, V (2907300)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00173-01-090-0-00-4	Route 173 1 bretelle	Intersection route 204 Ouest	3,20 0,25

est remplacée par

Nationale	00173-01-090-000-C	Route 173 1 bretelle	Intersection route 204	3,20 0,25
-----------	--------------------	-------------------------	------------------------	--------------

selon le plan TR20-3471-8302-A préparé par Carole Lebel, a.g., sous le numéro 107 de ses minutes

SAINTE-JULIENNE, M (6306000)

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00125-03-060-0-00-6	Route 125	Intersection route 337 Sud	0,07
Régionale	00125-03-070-0-00-4	Route 125	Intersection route 346	4,60

est remplacée par

Régionale	00125-03-071-000-C	Route 125	Intersection route 337	4,82
-----------	--------------------	-----------	------------------------	------

selon le plan 622-99-65-084 préparé par Yvon Dazé, a.g., sous le numéro 7292 de ses minutes